



MAIRIE DE LUMIGNY-NESLES-ORMEAUX

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Ordre du jour de la séance du Lundi 14 septembre 2026 à 18h00

Salle Harcourt de la mairie de Lumigny

ORDRE DU JOUR

VIE MUNICIPALE

1. Délégations données au Maire dans le cadre de l'article L. 2122-22 du CCGCT – Délibération modificative de sécurisation juridique

FINANCES PUBLIQUES

2. Décision modificative n°2 – Budget Principal
3. Décision modificative n°2 – Budget Eau & Assainissement
4. Décision modificative n°2 – Budget Enfance Jeunesse Education
5. Autorisation d'aliénation et de vente de matériel mobilier communal (machines à pain)
6. Institution d'un forfait de facturation des frais d'enlèvement des dépôts sauvages sur le domaine public et de remise en état
7. Plan de financement modificatif de la demande de subvention au titre de la DSIL 2026 – Rectificatif d'une erreur matérielle (réhabilitation des combles de la mairie)
8. Plan de financement modificatif de la demande de subvention au titre de la DETR 2026 – Rectificatif d'une erreur matérielle (réhabilitation des combles de la mairie)

URBANISME

9. Révision du Plan Local d'Urbanisme

RESSOURCES HUMAINES

10. Création de 5 postes de contrat d'engagement éducatif

- Informations diverses
- Questions orales

Le Maire,
Pascale LEVAILLANT

